VINGT ET UNIÈME RAPPORT

DU

COMITÉ PERMANENT

DE LA

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60e législature
du Nouveau-Brunswick

le 17 mai 2022

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Turner, président M. Carr, vice-président M. Cullins M. Ames M. Wetmore Mme S. Wilson	M. Austin M. LePage M. K. Chiasson M. LeBlanc M. Arseneau

le 17 mai 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt et unième rapport.

Le comité se réunit le 13 mai 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

92, *Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie* ;
93, *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies* ;
94, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur la police.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 90, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux,* et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député